LA GARANTIE DU DILEOFFICE S.L.

En DILE nous sommes soumis à une forte concurrence, ce qui nous encourage à être les mieux.
À cet égard, et en tant que facteur de différenciation avec d'autres marques et produits qui soutiennent leur stratégie commerciale autour du prix, chez DILE parions sur la Qualité et la Fabrication Européenne. De plus, dans un produit soumis à une usure, comme c'est le cas des sièges, la durabilité est un facteur clé.

Les clients qui apprécient ces facteurs savent sans aucun doute: DILE est le bon choix. En tant que facteur de renforcement, étant une exception dans l'industrie, nos sièges ont une garantie de trois ans.

Ci-joint, des informations étendues sur les conditions de la garantie.

Couvert par la garantie DILE:

- Mécanisme (coque, mécanismes internes et ancrages).
- Vérin a gaz (s'il procède).
- Roues (s'il procède).
- Accoudoirs (s'il procède): comprend coque, mécanisme interne et les claviers.
- Base (s'il procède).
- Extérieur Dossier/Assise (s'il procède).

NO Couvert par la garantie DILE:

- Usure générale pour une mauvaise utilisation du produit, des fonctions / mécanismes de la chaise sans formation préalable.
- Utilisation de la chaise pour toute autre fin que ne soit pas l'assise.
- Les dommages ou l'usure par une mauvaise manipulation et l'utilisation dans des environnements et conditions non correctes.
- Usure sur les tissus d'ameublement.
- Les tissus fournis par le client.
- Utiliser des outils ou des produits de nettoyage non recommandés pour le nettoyage des textiles, synthétiques et le cuir.
- Le manque d'entretien.

Il est impératif que le vendeur réalise une formation de base au client final sur les caractéristiques et le fonctionnement de la chaise avant la livraison / utilisation.

DILEOFFICE S.L. se réserve le droit de rejeter toute demande de garantie si l'on considère que l'erreur a été causée directement par l'utilisateur.

La garantie DILE comprend trois ans pour les composants (bases, des cadres en acier, accoudoirs, extérieur assise et dossier, mécanismes) excepté les dégâts de surface causés par une utilisation normale.

Cette garantie sera valable pour les chaises à usage normal, avec un maximum de 8 heures (sauf Atika 24H et Flexa 24H).